****

**DEVELOPPEMENT DES SIGLES**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AFS | : | Acompte Forfaitaire Spécial |
| CGI | : | Code Général des Impôts |
| CFPB | : | Contribution Foncière des Propriétés Bâties |
| DGDDI | : | Direction Générale des Douanes et Droits Indirects |
| DGI | : | Direction Générale des Impôts |
| DGTCP | : | Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique |
| SCRP | : | Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté |
| FNRB | : | Fonds National des Retraites du Bénin |
| FR | : | Fonds Routier |
| IPTS | : | Impôt Progressif sur Traitements et Salaires |
| IBNC | : | Impôt sur les Bénéfices non Commerciaux |
| IFU | : | Identifiant Fiscal Unique |
| IRPP | : | Impôt sur les Revenus des Personnes Physiques |
| OMD | : | Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| OHADA | : | Organisation pour l’Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires |
| PIB | : | Produit Intérieur Brut |
| PPTE | : | Pays Pauvre Très Endetté |
| RFU | : | Régime Foncier Urbain |
| SICOPE | : | Système Intégré de Cotisation et des Pensions |
| SIGFiP | : | Système Intégré de Gestion des Finances Publiques |
| SIGMAP | : | Système Informatisé de Gestion des Marchés Publics |
| SIPIBE | : | Système Informatique de Préparation Intégrée du Budget de l’Etat |
| SYDONIA | : | Système Douanier Automatisé |
| TVA | : | Taxe sur la Valeur Ajoutée |
| TUCA | : | Taxe Unique sur les Contrats d’Assurance |
| TUTR | : | Taxe Unique sur les Transports Routiers |
| TAF | : | Taxe sur les Activités Financières |
| TDL | : | Taxe de Développement Local |
| TPU | : | Taxe Professionnelle Unique |
| VPS | : | Versement Patronal sur Salaires |

Sommaire

[RESUME EXECUTIF 5](#_Toc484105598)

[**INTRODUCTION** 6](#_Toc484105599)

[I- SITUATION ECONOMIQUE A FIN MARS 2017 7](#_Toc484105600)

[A- Environnements économiques international et régional 7](#_Toc484105601)

[B- Environnement économique national 8](#_Toc484105602)

[II- SITUATION D’EXECUTION DU BUDGET DE L’ETAT AU 31 MARS 2017 10](#_Toc484105603)

[A- Recettes budgétaires 10](#_Toc484105604)

[A-1 Recettes des administrations financières 11](#_Toc484105605)

[A-2 Recettes du Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB) et des autres organismes publics 13](#_Toc484105606)

[A-3 Comptes d’Affectation Spéciale (CAS) 15](#_Toc484105607)

[A-4 Autres recettes budgétaires 15](#_Toc484105608)

[B- Dépenses budgétaires au 31mars 2017 16](#_Toc484105609)

[B-1 Budget Général 17](#_Toc484105610)

[B-2 Budget annexe du FNRB et Budgets des autres organismes Publics 22](#_Toc484105611)

[B-3 Comptes d’Affectation Spéciale (CAS) 23](#_Toc484105612)

[C- Solde budgétaire d’exécution au 31mars 2017 24](#_Toc484105613)

[III- SITUATION DES OPERATIONS DE TRESORERIE AU 31 MARS 2017 25](#_Toc484105614)

[A- La mobilisation des ressources 25](#_Toc484105615)

[B- L’exécution des charges de Trésorerie 26](#_Toc484105616)

**CONCLUSION**

**LISTE DES TABLEAUX**

[Tableau1 : Evolution des réalisations des recettes brutes des administrations financières au 31 mars 2016 et 2017](#_Toc481952102) [En millions de FCFA 11](#_Toc481952103)

[Tableau 2 : Evolution des réalisations des recettes du FNRB et des autres organismes publics au 31mars 2016 et 2017](#_Toc481952104) [En millions de FCFA 15](#_Toc481952105)

[Tableau 3 : Récapitulatif de la mobilisation des autres ressources budgétaires à fin mars 2016 et 2017](#_Toc481952106) [En millions de FCFA 16](#_Toc481952107)

[Tableau 4 : Evolution des engagements des dépenses ordinaires au 31 mars 2016 et 2017](#_Toc481952108) [En millions de FCFA 21](#_Toc481952109)

[Tableau 5 : Evolution des engagements des dépenses en capital à fin mars 2016 et 2017](#_Toc481952110) [En milliers de FCFA 22](#_Toc481952111)

[Tableau 6 : Exécution des dépenses des Comptes d’Affectation Spéciale au 31](#_Toc481952112) [mars 2017](#_Toc481952113) [En millions de FCFA 24](#_Toc481952114)

[Tableau 7: Présentation des soldes budgétaires d’exécution à fin mars 2017](#_Toc481952115)  [En millions de FCFA 25](#_Toc481952116)

[Tableau 8: Niveau de mobilisation des ressources de trésorerie par nature à fin mars 2017](#_Toc481952117) [En millions de FCFA 26](#_Toc481952118)

[Tableau 9: Niveau d’exécution des charges de trésorerie par nature à fin mars 2017](#_Toc481952119)[En millions de FCFA .27](#_Toc481952120)

[Tableau 10: Tableau de financement d’exécution de la loi de finance pour la gestion 2017 à fin mars 28](#_Toc481952121)

# RESUME EXECUTIF

Au cours du premier trimestre de l’année 2017, l'environnement économique a été moins favorable que prévu. Ainsi, l’exécution de la loi de finances, gestion 2017 au premier trimestre est marquée par le renforcement de la politique d’arrimage des engagements de dépenses budgétaires au rythme de recouvrement des recettes. Les principaux résultats de l’exécution, en termes de recettes et de dépenses, à fin mars par catégorie se présentent comme ci-après :

1. **les produits de recettes de l’Etat**

* Le niveau global de mobilisation des recettes budgétaires s’établit à 196 239,2 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 1 007 724 millions de FCFA, soit un taux de recouvrement de 19,5%, en baisse de 0,8 point de pourcentage par rapport au niveau de réalisation à fin mars 2016 (192 254,1 millions de FCFA sur une prévision annuelle révisée de 948 519 millions de FCFA) ;
* Les ressources de trésorerie ont été mobilisées à hauteur de 11,7% correspondant à 116 935 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 1 002 861 millions de FCFA. A la même période en 2016, les ressources de trésorerie étaient mobilisées pour un montant de 96 030,8 millions de FCFA (20,2%) sur une prévision de 474 968 millions de FCFA.

1. **les dépenses de l’Etat**

* L’exécution des dépenses budgétaires à fin mars 2017 s’établit, en engagement, à 291 050 millions de FCFA, soit 17,1% des prévisions annuelles contre 33,7% à la même date en 2016. Ce faible niveau d’engagement est très largement en deçà du taux linéaire attendu (25%) au titre du 1er trimestre 2017 ;
* S’agissant des charges de trésorerie, elles se sont situées à 18,2% correspondant à 56 802,2 millions de FCFA.

1. **le solde d’exécution budgétaire**

L’exécution budgétaire à fin mars 2017 présente un solde déficitaire de montant égal à 94 010,8 millions de FCFA, en engagement et de montant égal à 8 375,7 millions de FCFA, base ordonnancement.

Au total, les ressources de la loi de finances, gestion 2017 ont été mobilisées pour **313 174,2** **millions de FCFA** tandis que les charges ont été assurées à hauteur de **347 852,2 millions de FCFA** sur une prévision annuelle équilibrée, en ressources et en charges, à **2 010 586 millions de FCFA**.

# INTRODUCTION

La mise en œuvre de la loi n°2016-33 du 26 décembre 2016 portant loi de finances pour la gestion 2017 s’est accompagnée d’une politique de maîtrise des dépenses publiques et d’articulation du budget avec le cadre programmatique de développement. Celle-ci a consisté à la mise en cohérence des plans de travail annuels (PTA) avec le Programme d’Actions du Gouvernement pour la période 2016-2021 et à la limitation des engagements de dépenses au rythme de recouvrement de recettes. Ce qui s’est traduit, à fin mars 2017, par des taux de réalisation des ressources et de couverture des charges assez proches, à savoir 15,6% pour les ressources et 17,3% pour les charges. A la même période en 2016, les taux de réalisation des ressources et d’exécution des charges étaient respectivement de 20,3% et de 33,1%.

Pour la suite de l’année 2017, les mesures prises en faveur de la régulation des engagements continueront à être appliquées. Les travaux de mise en cohérence des PTA avec le Programme d’Actions du Gouvernement étant achevés, les activités retenues pourront être progressivement mises en œuvre, en fonction du rythme de recouvrement des recettes.

Le présent rapport retrace, par nature économique, le niveau d’exécution des opérations budgétaires et des opérations de trésorerie, au cours des trois premiers mois de mise en œuvre de la loi de finances pour la gestion 2017.

# SITUATION ECONOMIQUE A FIN MARS 2017

## Environnements économiques international et régional

Après deux années de ralentissement, l’activité mondiale accélérerait en 2017 et dans une moindre mesure en 2018. Le taux de croissance de l’économie mondiale ressortirait en 2017 et 2018 respectivement à 3,5% et 3,6% contre 3,1% en 2016 et 3,4% en 2015. Cette accélération serait portée essentiellement par un rebond aux Etats Unis et un affermissement de l’activité dans les pays émergents et en développement. Du côté de l’inflation, il est attendu une hausse globale des prix, en lien notamment avec la remontée des cours des produits de base dont le pétrole.

**Aux Etats-Unis**, le produit intérieur brut réel devrait s’accélérer pour atteindre 2,3% et 2,5%, respectivement en 2017 et 2018 contre 1,6% en 2016. Cette amélioration des perspectives à court terme s’explique par une reprise cyclique dans l’accumulation des stocks, une croissance solide de la consommation et l’hypothèse d’un relâchement de la politique budgétaire. Le taux d’inflation ressortirait à 2,7% en 2017 contre 1,3 % en 2016, soutenu par la remontée des prix de l’énergie.

**Dans la Zone euro**, la croissance devrait se stabiliser autour de 1,7% en 2017 comme en 2016, favorisée par un ensemble de facteurs, notamment une politique budgétaire légèrement expansionniste, des conditions financières accommodantes, une monnaie plus faible et les retombées bénéfiques d’une relance budgétaire probable aux États-Unis. L’inflation serait en hausse de 1,7% en 2017 contre 0,2% en 2016, en partie à cause des prix de l’énergie et des produits alimentaires.

**En Chine**, la croissance devrait poursuivre son ralentissement tout en restant robuste en 2017. Le taux s’afficherait à 6,6% contre 6,7% en 2016. Cette situation serait en lien avec les mesures de soutien à l’activité mises en place par les autorités, notamment le recours à l’investissement public pour atteindre les objectifs de croissance. Au niveau des prix, Il est attendu un taux d’inflation de 2,4% en 2017 contre 2,0% en 2016.

**En Afrique subsaharienne**, il est prévu une reprise modeste en 2017. La croissance devrait passer à 2,6% en 2017 contre 1,4% en 2016. Les prix seraient également globalement orientés à la hausse en 2017. En effet, l’inflation devrait rester supérieure à 10% en 2017 dans un petit nombre de grands pays d’Afrique subsaharienne (par exemple Nigéria, Angola, Ghana), du fait, entre autres, des répercussions des fortes dépréciations monétaires.

**Au Nigeria** où l’essentiel des revenus est tiré du pétrole, l’économie enregistrerait un rebond pour s’afficher à 0,8% en 2017 contre une baisse de 1,5% en 2016. Ce regain de croissance est dû au redressement de la production pétrolière, à une croissance persistante dans l’agriculture ainsi qu’une augmentation de l’investissement public.

**Dans l’espace UEMOA**, la croissance économique s’établirait à 6,5% en 2017 contre 6,3% en 2016. Cette accélération attendue dans tous les États membres, serait portée par une amélioration des performances de tous les secteurs, dans la plupart des États membres, en liaison essentiellement avec la mise en œuvre des programmes nationaux de développement. L’inflation, quant à elle, resterait en dessous de la norme des 3% prescrite dans le cadre de la surveillance multilatérale de l’Union.

## Environnement économique national

La conjoncture économique nationale au premier trimestre 2017 a été marquée, entre autres, par une production cotonnière en nette augmentation, une hausse de l’indice global du chiffre d’affaires et un taux d’inflation ressorti négatif.

En lien avec la production record enregistrée pour la campagne 2016/2017 (450 120 tonnes), enregistrant ainsi une hausse de plus de 67% par rapport à la campagne précédente, les objectifs de production se sont établis à 500.000 tonnes pour la campagne 2017/2018. Cette embellie de la production de coton impacte favorablement l’ensemble des activités industrielles et de service rattachées au coton.

L'**indice global du chiffre d'affaires** au premier trimestre 2017, montre un regain de l’activité économique par rapport au quatrième trimestre 2016. L’amélioration de l’activité au cours du trimestre est imputable à toutes les branches d’activité à l’exception du Commerce, de l’Energie et des Industries manufacturières.

Le **taux d’inflation**, mesuré par l’indicateur de convergence de l’Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), situe à fin mars 2017, l'évolution des prix à -1,2%, l'inscrivant ainsi au-dessous du plafond de 3,0% prévu dans le cadre de la surveillance multilatérale au sein des Etats membres. Cette diminution est principalement liée au recul des prix observé au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires, boissons et tabac".

En perspective, en se basant sur les orientations économiques nationales et en tenant compte des perspectives de l’environnement international et sous régional pour 2017, le taux de croissance se situerait entre 5,4% et 6,0%. Cette accélération de la croissance par rapport à 2016[[1]](#footnote-1), serait soutenue par :

* la mise en œuvre des projets phares du Gouvernement dans le secteur de l’agriculture, notamment la promotion de nouvelles filières d’exportation (***ananas, anacarde, produits maraichers), et des filières conventionnelles (riz, maïs, et manioc***) ;
* une hausse de la production de coton pour la campagne 2017/2018 ;
* la hausse de l’activité d’égrenage, en lien avec l’augmentation de la production de coton au cours de la campagne 2016/2017 ;
* la bonne tenue de la transformation artisanale des produits agricoles, en raison de la hausse anticipée dans le secteur agricole ;
* le dynamisme du secteur des BTP en lien avec la hausse prévisionnelle des investissements publics portée par l’ouverture des chantiers de construction d’infrastructures socio-économiques prévues au Programme d’Actions du Gouvernement (routes, logements sociaux, etc.) ;
* l’amélioration de l’offre d’énergie électrique, imputable à court terme à la réhabilitation des capacités de production existantes ;
* la hausse du trafic au Port de Cotonou, soutenue par l’amélioration de la conjoncture aux plans international et sous régional et par la fin des travaux confortatifs du deuxième quai construit sur financement du 1er Compact du Millenium Challenge Account (MCA) ;
* le renforcement de la lutte contre la fraude et l’évasion fiscales.

# SITUATION D’EXECUTION DU BUDGET DE L’ETAT AU 31 MARS 2017

## Recettes budgétaires

Les éléments constitutifs des recettes budgétaires sont :

* les recettes des administrations financières (DGDDI, DGI et DGTCP) ;
* les recettes du FNRB et des autres budgets ;
* les recettes des comptes d’affectations spéciales ;
* les dons budgétaires ;
* les produits des allègements de la dette publique ;
* les fonds de concours et les recettes assimilées.

Au premier trimestre 2017, la réalisation des recettes budgétaires est globalement ressortie à 196 239,2 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 1 007 724 millions de FCFA. A la même période en 2016, lesdites recettes se sont établies à 192 254,1 millions de FCFA sur une prévision annuelle révisée de 948 519 millions de FCFA. Par rapport aux objectifs annuels, le taux de mobilisation des recettes budgétaires est de 19,5% à fin mars 2017 contre 20,3% à la même période en 2016. Il se dégage du rapprochement des réalisations budgétaires à fin mars 2016 et 2017, une hausse du volume des recettes équivalentes à 3 985,1 millions de FCFA correspondant à un taux de croissance de 2,1%.

### A-1 Recettes des administrations financières

Les recettes brutes mobilisées par les administrations financières au 31 mars 2017 s'établissent à 176 963,1 millions de FCFA contre 185 503 millions de FCFA en mars 2016. Ce niveau de recouvrement de 20,4% des recettes des régies financières est en deçà du taux linéaire de 25% attendu à fin mars 2017. Il traduit par ailleurs une baisse de 8 539,9 millions de FCFA par rapport aux recouvrements de 2016. Les réalisations par régie financière sont récapitulées dans le tableau n° 1 ci-après :

Tableau1 : Evolution des réalisations des recettes brutes des administrations financières au 31 mars 2016 et 2017

En millions de FCFA

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Régies** | **2016 (LFR)** | | Taux (%) | **2017 (LFI)** | | Taux (%) | Ecarts | Taux d'accroi |
| Prév. annuelle | Réal. | Prév. annuelle | Réal. |
| **Douanes** | 363702 | 71 922,4 | 19,8 | 383 500 | 69 591,1 | 18,1 | -2 331,3 | - 3,2 |
| **Impôts** | 407 700 | 102 266,2 | 25,1 | 415 200 | 92 502,3 | 22,3 | -9 763,9 | - 9,5 |
| **Trésor** | 67 346 | 11 314,4 | 16,8 | 68 000 | 14 869,7 | 21,9 | 3 555,3 | 31,4 |
| **Total** | 838 748 | 185 503,0 | 22,1 | 866 700 | 176 963,1 | 20,4 | - 8 539,9 | - 4,6 |

**Source :** Régies/DGB, avril 2017

L’étude comparée de la performance de chacune des régies financières à fin mars 2017 par rapport à la même période en 2016 se présente ainsi qu’il suit :

**A-1-1 Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)**

Le premier trimestre de l’année 2017 a connu la mobilisation par la DGDDI de 69 591,1 millions de FCFA, hors prélèvements communautaires (PC) : 1 130,5 millions FCFA) et hors prélèvements communautaires de solidarité (PCS) : 2 026,1 millions FCFA), sur une prévision annuelle de 383 500 millions de FCFA. Le taux de recouvrement est de 18,1% contre 19,8% un an plutôt.

En dépit de l’amélioration de la performance de l’administration douanière (0,7%), on note des glissements négatifs de recettes au niveau de certains produits, notamment la friperie, le ciment, les poissons congelés. De même, les activités d’escorte de marchandises et de véhicules ont connu une baisse de recettes de 2 787 millions de FCFA, en lien avec l’interdiction, par le Nigéria, d’entrée de véhicule d’occasion sur son territoire, par voie terrestre.

Cependant, d’autres produits tels que les huiles de palme, les hydrocarbures, le riz, la volaille congelée ont connu une amélioration nette du niveau de recouvrement des recettes, sans que cela n’ait permis d’atteindre le taux linéaire de 25% attendu à fin mars. On peut évoquer au titre des causes de cette faible réalisation de recettes douanières, (i) la baisse drastique du cours du pétrole liée à la levée de l’embargo sur le pétrole iranien (ii) la hausse du dollar ; (iii) la baisse des cours du naira.

**A-1-2 Direction Générale des Impôts (DGI)**

Au cours du premier trimestre 2017, la DGI a recouvré un montant total de 92 502,3 millions de FCFA, soit un taux de recouvrement de 22,3% des prévisions annuelles. Le rapprochement des réalisations des recettes fiscales au niveau de l’administration des impôts à fin mars 2017 et 2016 fait observer un écart négatif de 9 763,9 millions de FCFA. Ceci s’explique par le faible niveau de mobilisation de certains impôts tels que : (i) l’acompte forfaitaire spécial sur véhicule d’occasion (8,38%) ; (ii) l’impôt sur les sociétés (14,8%) ; (iii) la taxe unique sur le transport routier (17,6%) et (iv) la TVA intérieure (23,6%).

Dans l’ensemble, les efforts de l’Administration fiscale doivent être soutenus aux fins d’améliorer le niveau de réalisation des droits et taxes pour les trimestres à venir.

**A-1-3 Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)**

Au 31 mars 2017, la DGTCP a mobilisé 14 869,7 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 68 000 millions de FCFA, soit un taux de réalisation de 21,9% contre 16,8% à la même période en 2016. Ce niveau de réalisation laisse apparaître une hausse de recettes de 3 555,3 millions de FCFA, par rapport aux réalisations à fin mars 2016. La non atteinte des objectifs escomptés au titre du premier trimestre pourrait s’expliquer par le faible niveau de recouvrement enregistré pour le revenu des entreprises et du domaine (5,3%), des autres produits divers (14,31%) et des produits des services intermédiaires (0,47%).

L’évolution des réalisations par régie financière est présentée à travers le graphique ci-après :

### A-2 Recettes du Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB) et des autres organismes publics

Les recettes du **Fonds National des Retraites du Bénin** (FNRB) sont essentiellement constituées des cotisations sur salaire et des validations de service. Sur une prévision annuelle de 25 400 millions de FCFA, les recettes collectées par la DGTCP au profit du FNRB à fin mars 2017 s'établissent à 4 649,9 millions de FCFA. Elles correspondent à un taux de 18,3% contre 18,7% à fin mars 2016. On note à ce niveau, un recul de performance de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2016. Ceci est imputable à la faible mobilisation des cotisations des agents en détachement et au retard observé dans la transmission des ordres de recettes à la DGTCP.

En revanche, le **Fonds Routier** (FR) a atteint au premier trimestre 2017 un niveau de recouvrement qui s’établit à 520 millions de FCFA sur un objectif annuel de 4 400 millions de FCFA. A fin mars 2016, le niveau de mobilisation des recettes au FR ressortait à 872,2 millions de FCFA pour une prévision annuelle de 3 456 millions de FCFA. Les taux de recouvrement affichés entre fin mars 2016 et 2017 sont respectivement de 25,2% et 11,8%. Cette baisse s’explique par la mise en régie de trois postes (Grand Popo, Ekpè, Kprèkètè) dont les recettes sont, pour le moment, logées sur un compte d’attente et donc non encore reversées au Fonds Routier.

La **Caisse Autonome d’Amortissement** (CAA) a, au titre de ses ressources propres, mobilisé 6 595,3 millions de FCFA à fin mars 2017 sur une prévision annuelle de 3 300 millions FCFA. A la même période en 2016, ces ressources ressortaient à 504,4 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 4 000 millions de FCFA. Les taux de recouvrement de recettes de la CAA à fin mars 2016 et 2017 sont respectivement de 12,6% et 199,9%. Le bon niveau de recouvrement observé au cours du premier trimestre 2017 est imputable à l’amélioration substantielle du recouvrement des prêts rétrocédés.

Le tableau n° 2 ci-dessous récapitule les réalisations au 31 mars 2016 et 2017 des recettes des autres budgets.

Tableau 2 : Evolution des réalisations des recettes du FNRB et des autres organismes publics au 31mars 2016 et 2017.

En millions de FCFA

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **2016 (LFR)** | | | **2017 (LFI)** | | | **ECARTS DE REALISATION** | |
|  | Prév. | Réal | Taux (%) | Prév. | Réal. | Taux (%) | Valeur | Taux  d'accroi. |
|  |
| F N R B | 25 721 | 4 812,9 | *18,7* | 25 400 | 4 649,9 | 18,3 | -163,0 | -3,4 |
| Fonds Routier  (Ressources propres) | 3 456 | 872,2 | 25,2 | 4 400 | 520,0 | 11,8 | -352,2 | - 40,4 |
| C A A | 4 000 | 504,4 | 12,6 | 3 300 | 6 595,3 | 199,9 | 6 090,9 | 1 207,6 |
| **TOTAL** | 33177 | 6 189,5 | 18,7 | 33 100 | 11 765,2 | 35,5 | 5 575,7 | 90,1 |

**Source**: MEF/DGB/CAA/FR, avril 2017

### A-3 Comptes d’Affectation Spéciale (CAS)

Les ressources inscrites au profit des Comptes d’Affectation Spéciale (CAS) comprennent essentiellement les ressources des Opérations Militaires à l’Extérieur (OME) et celles du Partenariat Mondial pour l’Education (PME). A fin mars 2017, seulement 1 475,9 millions de FCFA sont mobilisés sur une prévision annuelle de 23 784 millions de FCFA, soit un taux de réalisation de 6,2%. Il faut souligner que ce niveau de mobilisation concerne uniquement le compte Partenariat Mondial pour l’Education (PME).

### A-4 Autres recettes budgétaires

Sont classés dans la catégorie des autres recettes budgétaires : les produits issus des allègements de la dette, les dons budgétaires, les fonds de concours et les recettes assimilées.

Il est à signaler qu’aucune mobilisation n’a été réalisée au titre des dons budgétaires et allègement de la dette (IPPTE). Seuls les fonds de concours et recettes assimilées ont connu un début de mobilisation, soit 6 035 millions de FCFA des prévisions annuelles de 60 300 millions de FCFA, correspondant à un taux de réalisation de 10%.

Somme toute, sur une prévision globale de 84 140 millions de FCFA, les autres ressources budgétaires affichent un taux de 7, 2% à fin mars 2017.

Le tableau n° 3 ci-après détaille le niveau de mobilisation des autres recettes budgétaires à fin mars 2016 et 2017.

Tableau 3 : Récapitulatif de la mobilisation des autres ressources budgétaires à fin mars 2016 et 2017

En millions de FCFA

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nature des Ressources** | **2016** | | | **2017** | | | **Ecarts de réalisation** | |
| PREV. Annuelles | REAL. au 31 mars | TAUX (%) | PREV. Annuelles | REAL. au 31 mars | TAUX (%) | En valeur | Taux d'accroissement |
|
| Dons budgétaires | *0* | *0,0* | 0,0 | *15 840* | *0,0* | 0 | 0,0 | - |
| Allègement de la dette (IPPTE) | *8 469* | *190,8* | 2,3 | *8 000* | *0,0* | 0 | -190,8 | -100,0 |
| Fonds de concours + recettes assimilées | *42 830* | *0,0* | 0,0 | *60 300* | *6 035,0* | 10,0 | 6 035,0 | - |
| **TOTAL** | 51 299 | 190,8 | 0,4 | 84 140 | 6 035,0 | 7,2 | 5 844,2 | 3 063,0 |

**Source**: MEF/DGB/CAA, avril 2017

## Dépenses budgétaires au 31mars 2017

L’exécution des dépenses du budget de l’Etat au titre du premier trimestre de l’année 2017, fait ressortir les engagements à un montant de 291 050 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 1 697 986 millions de FCFA. A la même période en 2016, le niveau des engagements était de 384 757,5 millions de FCFA sur une prévision de 1 140 346 millions de FCFA. Les taux d’engagement correspondants sont respectivement de 17,1% et de 33,7% à fin mars 2017 et 2016. Le rapprochement de l’exécution des dépenses budgétaires au titre des deux (2) années à la même période fait ressortir un écart négatif de 93 707,5 millions de FCFA. Cet écart pourrait s’expliquer par (i) la maîtrise des dépenses publiques, grâce à la pérennisation de l’exercice des revues de dépenses, (ii) la revue des outils d’exécution budgétaire (PTA) au titre du premier trimestre 2017 mais aussi et surtout par l’absence au premier trimestre 2017 de dépenses liées aux élections, contrairement au premier trimestre 2016.Le niveau des engagements des dépenses budgétaires par catégorie à fin mars 2017 se présente ainsi qu’il suit :

### B-1 Budget Général

**B-1-1 Dépenses ordinaires**

Les charges financières de la dette, les dépenses de personnel, les dépenses d’acquisition de biens et services et les dépenses de transfert constituent les dépenses ordinaires.

Au cours du premier trimestre 2017, les dépenses ordinaires ont été globalement engagées à hauteur de 168 836,8 millions de FCFA, soit pour un taux de 22,2% sur une prévision annuelle de 761 125 millions de FCFA. A fin mars 2016, ces mêmes dépenses ont été engagées pour un montant de 270 884,8 millions de FCFA correspondant à un taux de 36,3% du montant prévisionnel révisé de 745 718 millions de FCFA. Le niveau de 22,2% d’engagement des dépenses ordinaires se justifie notamment par la maîtrise des dépenses d’acquisition des biens et services (22,5% en 2017 contre 49,5% en 2016) et des dépenses de transferts (16,5% en 2017 contre 47,4% en 2016).

**B-1-1-1 Charges financières de la dette publique**

Sur une prévision annuelle de 103 700 millions de FCFA, les charges financières de la dette publique sont exécutées à concurrence de 18 332,2 millions de FCFA à fin mars 2017, soit pour un taux d’engagement de 17,7%.

Les charges financières de la dette publique se déclinent en :

* charges financières de la dette intérieure assurées à hauteur de 17,6% correspondant à un montant engagé de 14 951 millions de FCFA ; et,
* charges financières de la dette extérieure assurées à hauteur de 17,9 %, correspondant à un montant engagé de 3 381,2 millions de FCFA.

**B-1-1-2 Dépenses de personnel**

Sur une prévision annuelle de 354 628 millions de FCFA, les dépenses de personnel ont été engagées à fin mars 2017 pour un montant de 94 331,8 millions de FCFA correspondant à un taux de 26,6% contre 30,3% enregistré au 31 mars 2016.

Ce niveau d’engagement (situé légèrement au-dessus du niveau linéaire trimestriel de 25%) s’explique par le fait que la plupart des Institutions de l’Etat ont engagé en bloc au premier trimestre leur dotation annuelle. Il s’agit de l’Assemblée Nationale (100%), la Cour constitutionnelle (90,45%), le Conseil Economique et Social (93,4%) la Haute Autorité de l’Audio-Visuel et de la Communication (86,88%), la Haute Cour de Justice (89,83%). A cela s’ajoute l’engagement des dépenses du 1er semestre des postes diplomatiques et consulaires (50,64%). Malgré les glissements catégoriels automatiques dont bénéficient les agents de l’Etat, il est observé au 1er trimestre une maitrise des charges en lien avec les mesures de rationalisation des services publics à travers la nouvelle architecture gouvernementale et l’encadrement des primes non statutaires.

Les différentes composantes des dépenses de personnel se présentent comme ci-après :

* les dépenses de personnel réparties dont le niveau d’engagement s’est établi à fin mars 2017 à 27,1% contre 30,7% en 2016. Le montant engagé en mars 2017 ressort à 80 421,4 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 297 228 millions de FCFA ;
* les dépenses de personnel non réparties constituées de dépenses spécifiques et de dépenses communes à plusieurs ministères et Institutions de l’Etat, sont engagées à fin mars 2017 à hauteur de 24,2% de la prévision annuelle qui est de 57 400 millions de FCFA. Le niveau d’exécution de ces dépenses révèle un écart négatif de 2 674,7 millions de FCFA par rapport au niveau de 16 585,1 millions de FCFA engagés à fin mars 2016 sur une prévision annuelle révisée de 58 598 millions de FCFA.

**B-1-1-3 Dépenses d’acquisitions de biens et services**

Les dépenses d’acquisitions de biens et services comprennent les dépenses d’achats de biens et services et celles d’acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier. Au 31 mars 2017, elles sont engagées à concurrence de 23 085,2 millions de FCFA sur un objectif annuel de 102 597 millions de FCFA. Le taux d’engagement correspondant est de 22,5% et s’inscrit en deçà de celui de 49,5% réalisé au premier trimestre 2016.

En terme nominal, on note un effort soutenu de maîtrise desdites dépenses. Les résultats obtenus à fin mars (environ 25 milliards d’engagement de moins par rapport à la même période en 2016) témoignent de la qualité de l’exercice désormais immanquable de la revue des dépenses. La consommation à hauteur 22,5% est tiré par les engagements concédés à certains ministères stratégiques et à certaines Institutions de l’Etat : Assemblée Nationale (100%), HAAC (26,55% sur ABS répartis et 47,70% sur les ABS Non répartis), Cour Suprême (54,50% sur ABS Non Répartis, MCVDD (29,99%), MAEC (32,10%), MESTFP (30,50% sur les ABS répartis) et (32,76% sur les ABS Non Répartis), CES (48,45% pour ABS Non Répartis), MEEM (24,41%).

Le niveau d’engagement des dépenses d’acquisition de biens et services est détaillé par catégorie ainsi qu’il suit :

* les dépenses d’achats de biens et services sont engagées à un taux de 24,5% équivalant à 20 021,5 millions de FCFA d’engagement sur une prévision annuelle de 81 877 millions de FCFA ;
* les dépenses d’acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier ont connu à fin mars 2017un niveau d’engagement de 3 063,7 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 20 720 millions de FCFA, soit un taux de 14,8% contre 52,8% en 2016.

**B-1-1-4 Dépenses de transfert**

L’exécution des dépenses de transfert affiche globalement à fin mars 2017 un niveau d’engagement de 33 087,6 millions de FCFA pour un taux d’engagement de 16,5% sur une prévision annuelle de 200 200 millions de FCFA. Le niveau des engagements de 2017 comparé à celui de la même période en 2016 présente un écart négatif de 70 502 millions de FCFA. Cet écart correspond à un taux de régression de 68,1%, lié principalement au fait que la plupart des unités budgétaires n’ont pas connu d’engagement significatif en ce qui concerne les dépenses de transfert, en raison des travaux de mise en cohérence des PTA avec le PAG 2016-2021. Le taux de 16,5% ne reflète donc que la prise en compte des contraintes d’engagement au niveau de certains ministères stratégiques et Institutions de l’Etat : Assemblée Nationale (92%), CES (78,8%), MENC (71,25%), MDGL (74,27%).

Les dépenses de transfert comprennent :

* les subventions d’exploitation qui sont engagées à fin mars 2017 à hauteur de 12 302,6 millions de FCFA sur un total de 78 239,0 millions de FCFA prévus. L’exécution des crédits de cette rubrique affiche un taux d’engagement de 15,7% contre 52,1% à fin mars 2016 ;
* les transferts courants au titre desquels 20 785,0 millions de FCFA ont été engagés à fin mars 2017 sur une prévision annuelle de 121 961,0 millions de FCFA. Un an plus tôt, le niveau d’engagement s’établissait à 46 697,8 millions de FCFA sur un montant annuel révisé de 109 465 millions de FCFA prévus au titre de l’année 2016. Les taux d’engagement concernant cette rubrique s’établissent respectivement à 42,7% et 17% à fin mars 2016 et 2017.

Les détails sur le niveau des engagements par nature des dépenses ordinaires sont récapitulés dans le tableau n° 4 ci-après :

Tableau 4 : Evolution des engagements des dépenses ordinaires au 31 mars 2016 et 2017

En millions de FCFA

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nature des dépenses** | **2016 (LFR)** | | | **2017 (LFI)** | | | **ECARTS** | |
| Prév. | Eng. | Taux Eng. (%) | Prév. | Eng. | Taux Eng. (%) | En valeur | Taux d’ croiss. (%) |
|  |
| Charges fin. de la Dette Pub | 82 000 | 13 646,9 | 16,6 | 103 700 | 18 332,2 | 17 ,7 | 4 685,3 | 34,3 |
| Dépenses de Personnel | 346 000 | 104 687,2 | 30,3 | 354 628 | 94 331,8 | 26,6 | -10 355,4 | - 9,9 |
| Dép d'acquis de biens et services | 99 005 | 48 961,1 | 49,5 | 102 597 | 23 085,2 | 22,5 | -25 875,9 | - 52,8 |
| Dépenses de Transferts | 218 713 | 103 589,6 | 47,4 | 200 200 | 33 087,6 | 16,5 | -70 502,0 | - 68,1 |
| **TOTAL** | **745 718** | **270 884,8** | **36,3** | **761 125** | **168 836,8** | **22,2** | **-102 048,0** | **- 37,7** |

**Source**: MEF/DGB/SIGFiP, avril 2017.

**B-1-2 Dépenses en capital**

Sur une prévision de 808 317 millions de FCFA, 85 148,6 millions de FCFA ont été engagées au titre des dépenses en capital à fin mars 2017, soit pour un taux de 10,5%. Pour la même période en 2016, les dépenses en capital ont été engagées à hauteur de 77 051,1 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 280 914 millions de FCFA correspondant à un taux d’engagement de 27,4%. Le rapprochement des niveaux d’engagement des dépenses en capital au premier trimestre 2017 et au premier trimestre 2016 montre une progression de 8 097,5 millions de FCFA et un taux d’accroissement de 10,5%. A proprement parler, les actions d’investissements n’ont pas encore atteint un rythme normal de mise en œuvre. Ceci est imputable à la nécessité de faire refléter dans le budget 2017 la première tranche du Programme d’Actions du Gouvernement dénommé « Bénin révélé ». Le taux de 8,7% obtenu en ce qui concerne les investissements réalisés sur ressources intérieures est intrinsèquement lié aux activités de quelques secteurs stratégiques, notamment s’agissant des réservations de crédits pour les marchés en cours de signature au MCVDD, au MISP, au MESTFP, au MIT, au MEEM, au M. Santé et au MESRS.

Le niveau de mise en œuvre des investissements publics financés sur ressources extérieures au titre du premier trimestre 2017 affiche un taux de 15,2% pour un montant de 35 354 millions de FCFA sur une prévision de 233 000 millions de FCFA.

L’exécution des dépenses en capital à fin mars 2016 et 2017 est retracée dans le tableau n° 5 ci-après :

Tableau 5 : Evolution des engagements des dépenses en capital à fin mars 2016 et 2017

En milliers de FCFA

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Financement des dépenses** | **2016 (LFR)** | | | **2017 (LFI)** | | | **ECARTS** | |
| Prévis | Engag. | Taux Eng. (%) | Prévis | Eng. | Taux Eng. | En valeur | Taux d’accroi  (%) |
|
|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Ressources Intérieures** | 138 314 | 51 531,9 | 37,3 | 575 317 | 49 794,6 | 8,7 | - 1 737,3 | - 3,4 |
| **Ressources Ext : Adm. Centrale** | 142 600 | 25 519,2 | 17,9 | 233 000 | 35 354 | 15,2 | 9 834,8 | 38,5 |
| \*Prêts | 99 770 | 20 075,1 | 20,1 | 172 700 | 29 319 | 17,0 | 9 243,9 | 46,0 |
| \*Dons | 42 830 | 5 444,1 | 12,7 | 60 300 | 6 035 | 10,0 | 590,9 | 10,9 |
| **TOTAL** | **280 914** | **77 051,1** | **27,7** | **808 317** | **851 148,6** | **10,5** | **8 097,5** | **10,5** |

**Source :** MEF/DGB, avril 2017, sur la base des données fournies par la CAA

### B-2 Budget annexe du FNRB et Budgets des autres organismes Publics

**B-2-1 Dépenses de fonctionnement et charges de la pension**

Les dépenses du FNRB sont engagées à concurrence de 19 505,7 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 65 850 millions de FCFA. Ce niveau d’engagement correspond à un taux d’exécution de 29,6%. A fin mars 2016, le niveau des engagements des dépenses du FNRB était de 17 436,6 millions de FCFA sur une prévision de 61 106 millions de FCFA, soit pour un taux de 28,5%. Ce niveau de consommation des crédits à fin mars 2017 s’explique par la prise en compte à partir du 1er janvier 2017 des revalorisations à 1,5% de la pension des enseignants et de la mise à niveau à 1,25% de toutes les pensions.

**B-2-2 Dépenses de fonctionnement de la Caisse Autonome d’Amortissement (CAA)**

Les dépenses de fonctionnement de la CAA ont connu au 31 mars 2017 un taux d’engagement de 17,1% correspondant à 377,4 millions de FCFA sur une prévision de 2 208 millions de FCFA. Ce niveau d’exécution comparé à celui de fin mars 2016 révèle un écart positif de 21,7 millions de FCFA et un taux d’accroissement de 6,1%.

**B-2-3 Concours financier de l’Etat au fonctionnement du Fonds Routier (FR)**

Le Fonds Routier a engagé les crédits budgétaires au titre du premier trimestre de l’année 2017 à concurrence de 3 256 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 6 000 millions de FCFA contre 3 292,7 millions de FCFA à la même période en 2016 sur une prévision annuelle révisée de 6 700 millions de FCFA. Les taux d’engagement y relatifs sont de 54,3% et 49,1% respectivement en 2017 et 2016.

Le taux élevé observé au niveau des engagements en 2017, comparativement à 2016, s’explique par la prise en compte, au premier trimestre, de l’incidence financière des contrats de marchés pluriannuels de travaux routiers approuvés en 2016. Ce qui ne fut pas le cas en 2016.

### B-3 Comptes d’Affectation Spéciale (CAS)

A fin mars 2017, les dépenses engagées au titre des Comptes d’Affectation Spéciale (CAS) se chiffrent à 13 925,5 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 54 486 millions de FCFA. Elles correspondent à un taux d’exécution de 25,6%.

Le détail sur l’exécution des différents CAS se présente ainsi qu’il suit :

Tableau 6 : Exécution des dépenses des Comptes d’Affectation Spéciale au 31

mars 2017

En millions de FCFA

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Compte** | **Prévision annuelle** | **Montant engagé** | **Taux**  **(%)** |
| Opérations Militaires à l’Extérieur…… | 16 000 | 4 196,5 | 26,2 |
| Programme SYDONIA…………………… | 3 552 | 572 | 16,1 |
| Partenariat Mondial pour l’Education ………… | 7 784 | 4 541,9 | 27,52 |
| Opérations d’Escortes Douanières… | 4 000 | 694,6 | 17,4 |
| Compte Promotion de la recherche agricole…… | 4 100 | - | - |
| Modernisation de l’Administration des Impôts | 2 000 | 1 130,5 | 56,52 |
| Etudes de faisabilités ………………….. | 15 000 | 2 790,0 | 18,6 |
| Prévention et gestion des catastrophes | 2 050 | - | - |
| **Total** | **54 486** | **13 925,5** | **25,5** |

**Source**: MEF/DGB/DGTCP, avril 2017

L’évolution de l’exécution des dépenses budgétaires à fin mars 2016 et 2017 est retracée par le graphique ci-après :

## Solde budgétaire d’exécution au 31mars 2017

L’exécution base engagement du budget de l’Etat à fin mars 2017 présente les principaux soldes budgétaires récapitulés dans le tableau n° 7 ci-après :

Tableau 7: Présentation des soldes budgétaires d’exécution à fin mars 2017

En millions de FCFA

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Type de Budget** | **Recettes** | **Dépenses** | **Solde** |
| **Budget Général et Comptes d’Affectation** | 184 474,0 | 197 386,5 | - 12 912,5 |
| **FNRB** | 4 649,9 | 6 588,0 | - 1 938,1 |
| **CAA** | 6 595,3 | 336,5 | 6 258,8 |
| **FR** | 520 | 303,9 | 216,1 |
| **Solde global d’exécution budgétaire** | 196 239,2 | 204 614,9 | - 8 375,7 |

**Source** : MEF/DGB, avril 2017

# SITUATION DES OPERATIONS DE TRESORERIE AU 31 MARS 2017

1. **La mobilisation des ressources**

Le premier trimestre de l’année 2017 est caractérisé par la mobilisation de 116 935 millions de FCFA au titre des ressources de trésorerie sur un objectif annuel de 1 002 861 millions de FCFA. On note ainsi un niveau de mobilisation de 11,7%. Le détail sur la mobilisation des ressources de trésorerie est retracé dans le tableau n°8 ci-après :

Tableau 8: Niveau de mobilisation des ressources de trésorerie par nature à fin mars 2017

En millions de FCFA

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nature** | **Prévisions** | **Réalisations** | ***Taux (%)*** |
| Remboursement prêts et avances | 947 | 4,5 | 0,5 |
| Emission de dettes à moyen et long termes | 285 300 | 37 268,5 | 13,1 |
| *Emprunt extérieur (prêts et dons)* | *210 300* | *29 318,9* | *17,0* |
| *Financement banques locales* | *75 000* | *7 949,6* | *10,6* |
| Autres ressources de trésorerie | 716 614 | *79 662,0* | 11,1 |
| *Obligations du trésor* | *542 314* | *0,0* | *0,0* |
| *Bons du trésor* | *174 300* | *79 662,0* | *45,7* |
| Dépôts des correspondants du Trésor | 0,0 | 0,0 | - |
| Produits des cessions d'actifs | 0,0 | 0,0 | - |
|  |  |  |  |
| **Total** | **1 002 861** | **116 935** | **11,7** |

**Source** : MEF/DGTCP/DGB, avril 2017

1. **L’exécution des charges de Trésorerie**

Les charges de trésorerie sont ressorties à 56 802,2 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 312 600 millions de FCFA correspondant à un taux d’engagement de 18,2%. Les charges de trésorerie assurées au cours du premier trimestre 2017 sont : (i) l’amortissement des tirages FMI au taux de 24,4%, (ii) l’amortissement des bons du Trésor à hauteur de 17% et (iii) les retraits des correspondants du Trésor exécutés à 19,7%.

L’exécution des charges de trésorerie se trouve récapitulée dans le tableau n° 9 ci-après :

Tableau 9: Niveau d’exécution des charges de trésorerie par nature à fin mars 2017

En millions de FCFA

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nature** | **Prévisions** | **Réalisations** | ***Taux (%)*** |
| Prêts et avances | 3 200 | 0,0 | 0,0 |
| Amortissement emprunts obligataires | 48 600 | 0,0 | - |
| Amortissement tirages FMI | 9 600 | 2 337,7 | 24,4 |
| Amortissement emprunts extérieurs | 31 600 | 21 378,8 | 67,7 |
| Amortissement Bons du Trésor | 162 000 | 27 500,0 | 17,0 |
| Retraits des correspondants du trésor | 10 000 | 1 969,6 | 19,7 |
| Indemnités de vacation des enseignants | 8 000 | 1 678,5 | 21,0 |
| Amortissement dettes banques locales | 39 600 | 1 937,6 | 4,9 |
| **Total** | **312 600** | **56 802,2** | **18,2** |

**Source** : MEF/DGTCP/DGB, avril 2017

Au total, la gestion de la trésorerie fait ressortir un solde de financement excédentaire d’un montant de 60 132,8 millions de FCFA. Cet excédent de trésorerie a couvert les opérations budgétaires qui ressortaient déficitaires à fin mars à 8 375,7 millions de FCFA (base ordonnancement), comme l’indique le tableau ci-dessous.

Tableau 10: Tableau de financement d’exécution de la loi de finance pour la gestion 2017 à fin mars

|  |  |
| --- | --- |
| **Eléments** | **Montant (en millions de FCFA**) |
| **Besoin de financement** | **56 802,2** |
| 1. Amortissement emprunts obligataires | 0,0 |
| 1. Amortissement tirages FMI | 2 337,7 |
| 1. Amortissement bon du trésor | 27 500,0 |
| 1. Amortissement emprunts extérieurs | 21 378,8 |
| 1. Retraits des correspondants du trésor | 1 969,6 |
| 1. Indemnités de vacation des enseignants | 1 678,5 |
| 1. Amortissement banques dettes locales | *1 937,6* |
| **Solde budgétaire déficitaire (base ordonnancement)** | ***8 375,7*** |
|  | |
| **Ressources de financement** | **116 935** |
| 1. Remboursement prêts et avances | 4,5 |
| 1. Emissions de dettes à moy. et long termes | 37 268,5 |
| *Prêt-programmes* | *29 318,9* |
| *Prêt Banques locales* | *7 949,6* |
| 1. Dépôts des correspondants du Trésor | 0,0 |
| 1. Autres ressources de trésorerie | 0,0 |
| *° Bons de trésor* | *79 662,0* |
|  |  |
| **Excédent de financement au 31 mars 2017** | **51 757,1** |

**CONCLUSION**

A fin mars 2017, le point cumulé des réalisations de recettes des régies financières laisse apparaître un taux de réalisation de 20,4%, situé en deçà du taux linéaire de 25% attendu à fin mars 2017.

S’agissant de l’exécution des dépenses budgétaires, elle a connu un taux de 17,1%, base engagement pour un montant de 291 050,0 millions de FCFA à fin mars 2017. Celui-ci, comparativement au taux d’engagement à la même période en 2016 qui était de 33,7%, marque une régression de 16,6 points de pourcentage par rapport à l’exécution des dépenses publiques à fin mars 2017.

L’exécution du budget de l’Etat au 31 mars 2017 présente un solde déficitaire, base ordonnancement, d’un montant 8 375,7 millions de FCFA qui a été couvert par l’excédent de trésorerie.

Cotonou, le

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**DU BUDGET**

***Rodrigue S. CHAOU***

1. Les estimations tablent sur un taux de croissance de 4,0% pour 2016. [↑](#footnote-ref-1)